L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 10 JANVIER 1894.

Grand Concert au bénéfice des enfants du très regretté Aug. Dufilho.

Nous revenons encore une fois sur cet intéressant concert qui doit avoir lieu, ce soir même dans la salle des Odd Fellows.

Inutile d'insister sur l'importance de cette bonne œuvre. Le public n'a pas besoin de nos exhortations pour se rendre à ce concert ; nous préférons reproduire au complet le programme auquel il a été fait quelques heureux changement.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Trio concertant, "Barbier de Séville," Mlle B. Shearer, MM. Grisal et Weirmann.
2. Solo baritou, "Bal Masqué", J. Hochart.
3. Solo de harpe, Patronille, Mlle I. Bressler.
4. Solo mezzo, "Let me Love Thee" Mlle M. Herr.
5. Duo, "Dragons de Villars, Mme L. Arnault et M. A. H. Kernion.
6. Chœur, Nocturne, par les élèves de Mme Boudousquié.

DEUXIÈME PARTIE.

7. Solo de violoncelle, a. Cantabile ; b. Danse Slave, C. Grisal.
8. Solo soprano, "La Traviata", Mme L. Arnault.
9. Solo de violon, Allegro Appassionato, H. Wehrmann.
10. Solo ténor, "El Kantara" Alf. H. Kernion.
11. Solo de harpe, "Carnaval de Venise", Mlle I. Bressler.
12. Chœur, "Reine de Saba", par les élèves de Mme Boudousquié.

Accompagnatrices : Mlle Marie Herr, Mlle Bessie Shearer et Mlle Lucie Testard.

THEATRE DE L'OPERA.

L'heure avancée ne nous permet pas de rendre compte de la représentation de "Manon," qui a obtenu un grand succès hier soir à l'Opéra. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

THEATRE ST-CHARLES.

La foule se presse tous les soirs au Théâtre St-Charles, pour entendre les deux grands acteurs, Fred. Warde et L. James dans "Virginius", un des chefs-d'œuvres de la scène anglaise. Jamais, croyons-nous, cette admirable pièce n'a été mieux jouée que cette année : elle sera reproduite chaque soir et en matinée, jusqu'à jeudi.

Le soir commenceront les représentations de "Francesca da Rimini" M. Warde remplira le rôle du Prince Lancotto, et M. James celui de Beppo Pepe.

Partout ces deux pièces ont été accueillies par des bravos. Il en est de même de la Nouvelle-Orléans.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Les Georgia Minstrels et leur chef Billy Kersands, voilà la grande attraction du moment à l'Académie de Musique. Billy Kersands surtout attire le public par sa verve intarissable, par son formidable brame de basse taille. Aussi obtient-il partout un énorme succès. Il a été longtemps cirseur de bottes et c'est un heureux hasard qui l'a fait monter sur la scène, où il fait les délices des assistants. Il est d'ailleurs fort bien entouré ; la salle ne désemplit pas depuis dimanche soir.

GRAND OPERA HOUSE.

Beaucoup de monde hier soir, au Grand Opera House, cela se conçoit. Il n'y a pas de roman plus populaire que celui d'Alphonse Daudet, intitulé "Tartarin de Tarascon" et "L'Algérienne" n'est qu'une série des scènes les plus amusantes de cet ouvrage, de M. de Koven, l'auteur de "Robin Hood" et du "Maître d'Armes".

A cette attraction toute puissante s'est joint une autre, l'apparition de Miss Marie Tempest dans le rôle principal. Les autres rôles sont presqu'aussi bien tenus et s'ils n'ont pas autant d'éclat, c'est qu'ils ne sont pas autant en relief que celui de Miss Marie Tempest.

On nous annonce pour le mois de mars une seconde saison Coquelin et Jane Hading.

UN HERITAGE DE DEUX MILLIARDS.

Cette histoire n'est pas un conte. Ne semble-t-il pas qu'il y ait comme une gageure du Nouveau-Monde de stupéfier l'ancien ?

Pour cette fois, ce sont nos confrères de Cincinnati et Baltimore qui sont ébaubis et éblouis, mais satisfaits quand même de voir dans le trente-sixième dessous les millions de l'abbé Faria et les merveilles répandues à profusion dans les coutes de Galand.

Or donc, en 1683, une concession de huit cents hectares de terrains nus fut donnée à sir William Cromwell, qui la transmit à ses héritiers, lesquels, cent dix ans plus tard, la louèrent par bail emphytéotique de quatre-vingt-dix neuf ans de durée.

Le bail était consenti à des conditions si peu rémunératrices que le contrat était tombé dans l'oubli.

Or, voulez-vous savoir de que sont devenus ces huit cents hectares de terrains, incultes il y a deux siècles ?

Voulez-vous savoir ce qu'ils valent actuellement ?

Ces huit cents hectares, couverts d'hôtels et de luxueuses habitations, sont devenus le plus beau quartier de Baltimore et 75,000 hommes y vivent à l'aise.

On estime la valeur du terrain à 200 dollars le pied carré.

Le bail emphytéotique est venu à expiration le 31 décembre dernier et, à cette date, les héritiers ont dû reprendre possession des terrains et des constructions, conformément aux clauses du contrat.

Les héritiers de cette fortune, évaluée à deux milliards de minimum, sont au nombre de sept, dont deux sont mariés à des Français.

Voici les noms de ces heureux mortels :

Il y a M. Chenavath Cromwell, de Chicago ; Mlle Marguerite Cromwell, Mlle Virginie Robertson, née Cromwell ; Mme la comtesse de l'Aubespine de Cranzac, née Labrot-Cromwell ; Mme Emile Seiguaret, de Bordeaux, née Labrot-Cromwell, etc.

60 millions de dollars à chacun des héritiers, un beau denier !

Pour en saisir l'importance, calculez ce qu'on ferait d'heureux avec ces deux milliards !

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POETES, QUEL EST CELUI QUE VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 10 Janvier 1894.—Indications : Pour la Louisiane.—Temps s'éclaircissant ; vents variables passant au nord.

Température du 9 janvier 1894.
Thermomètre de R. & L. Claudel, Opticiens, No 127 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	62	15
Midi	72	20
3 P. M.	73	23
6 P. M.	74	21

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Leander C. Ruras à Mlle Bertha G. Duarable ; Philips Hops à Mlle Isabella Mackey.

NAISSANCES.—Mme Geo. J. Trosth, une fille ; Mme George F. Schunke, une fille ; Mme Wm. Brockhoff, une fille ; Mme Joseph T. Basart, un garçon ; Mme Louis Kaiser, un garçon ; Mme Charles Dunn, un garçon ; Mme John G. Wild, une fille ; Mme Frederick Wentz, une fille ; Mme C. M. Jennings, un garçon ; Mme Charles Stumpf, un garçon ; Mme Charles Williams, un garçon ; Mme Cristoforo Solazzi, une fille ; Mme Frederick Albert Loy, un garçon ; Mme Wm. DeOvering, une fille ; Mme Henry L. Arata, une fille.

DÉCÈS—Veuve Mary McCarte, 78 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres ; Thomas Hall, 75 ans 9 rue Alix, Algèr ; Hardin McClelland, 8 jours, 42 rue Sud Johnson ; Jacob Goodfelding, 72 ans, coin Clinton et Hampson ; Frederick Wm Patzold, 63 ans, 542½ rue Fulton ; George Reppell, 2 ans, rue Valmont, entre Jersey et Tchoupitoulas ; Enfant du sexe féminin de Mme G. Voorhees, 2½ heures, 339 rue Nord Villeré ; Frank M. Roth, 45 ans, 86 rue Bolivar ; Cons. Jupiter, 75 ans, coin Banks et Tremé ; Vve John Stewart, 54 ans, 134 1/2 rue Clonet ; Frank M. Roth, 56 ans, 672 1/2 rue Royale ; Antoine Guillin, 35 ans, coin Deux âme et St. Denis ; Mme M. E. Monroe, 43 ans, coin Dryades et Erato ; Samuel Marble, 25 ans, Hopital de Marine des Etats-Unis ; Mack Burch, 33 ans, Hopital de Marine des Etats-Unis ; Vve Charles Felsoul, 70 ans, Christian Woman's Exchange ; Veuve Mary A. Clarke, 35 ans, 201 1/2 rue Enterpe ; Alice Higgins, 14 ans, 32 rue St-André ; John Theodore Gustave Graf, 51 ans, coin Camp et Antoine ; John Simmons, 56 ans, coin Clinton et Esther ; Mary Edwards, 20 jours, rue Esther, près Clinton ; Henry McSimney, 50 ans, 232 rue sud Remparts ; Veuve Edward Guillot, 67 ans, 316 rue Dauphine ; James Daniel Burns, 23 ans, 14 rue Port ; Albertine F. Maas, 59 ans, 535 rue Canal ; Rosalie Pecot 21 ans, 63 rue Barthélemy, Algèr ; Bertha Gasser, 24 ans, 543 rue Jersey ; Charlotte Armor, 80 ans, 404 rue Bourgogne ; John Duncan, 71 ans, 741 rue Sud Libb 16 ; Ignace Amber, 71 ans, 83 rue St-Pierre ; Virginie Getteridgem, 27 ans, 32 rue Orléans.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

A. Monteleone à la American Brewing Company, une portion de terre bornée par les rues Bienville, Conti, Chartres et Passage de la Bourse, $4,000 comptant.

J. Tanner à H. P. Datt, deux portions de terre bornées par les rues St-Charles, Nashville, St-Patrick et Staip, $12,000—$1,722 comptant.

Le même au même, une portion de terre dans le même ilet, $1,200—$200 comptant.

R. Hopkins à la Semmes-Parker Manufacturing Company, trois lots de terre bornés par les rues Tchoupitoulas, Benjamin, St-Thomas et Suzette, $5,250—$1,250 comptant.

Cour d'Appel.

Mme Del Bondio contre Charles Schenck, rejet de la demande d'appel.

Detroit White Lead Works contre la brasserie Home, jugement confirmé.

G. A. Breaux contre E. Evershed, rejet de la demande d'appel.

Remy contre la ville, même jugement.

W. H. Fitzpatrick contre Justin St-Mark, jugement renversé.

Fred Holke contre la compagnie du Louisville-Nashville, jugement renversé.

Cour Civile de District.

B. Norrière contre J. Juan, pour $340.

A. Borman contre G. Geddes, pour $28,873.

B. J. Wolf & Cie., contre la N. O. and Northeastern R. R. Co., pour $1,338-75.

A. Baldwin contre J. C. Morris, pour $380 81.

Quincey Ewing contre J. B. Galleher, pour $123 24.

Election de Directeurs.

La plupart des banques, ainsi que d'autres institutions, ont procédé hier à l'élection de leurs directeurs. Voici pour chacune d'elles le résultat du scrutin :

LOUISIANA NATIONAL BANK, OF NEW ORLEANS.

Chas Lanier, R. M. Walmsley, Wm T. Hardie, Wm H. Matthews, Jno. B. Levert, A. Luria, Jno. J. Barr.

BANQUE MUTUELLE NATIONALE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Lloyd R. Coleman, L. C. Fallon, John T. Hardie, W. E. Lawrence, I. L. Lyons, G. W. Sentell, Jos. A. Shappepare, S. P. Baldwin, Thos. R. Rosch.

UNION NATIONAL BANK DE LA NLLE-ORLÉANS.

Isaac Delgado, J. A. Blanc, S. O. Thomas, Louis Pfister, Samuel E. Worms, Jonas H. Levy, I. E. Glenny, S. V. Fornaris, Carl Kohn, S. Chalaron.

GERMANIA NATIONAL BANK.

H. R. Gogreve, John F. Kranz, Nic. Miller, Henry Abraham, George R. Finlay, C. M. Soria, Max. Schwabacher, J. L. Herwig, J. C. Denis.

AMERICAN NATIONAL BANK.

Wm. H. Renand, W. B. Thompson, Julius Keiffer, H. Gardes, T. Dumas, E. C. Fenner, W. W. Girault.

NEW ORLEANS NATIONAL BANK.

A. Baldwin, Sigmund Katz, John H. Hanna, R. B. Craig, Sam'l Delgado, Chas H. Heck, Robt Maxwell, Frank T. Howard, Chas Chaffe, A. B. Wheeler, Albert Baldwin Jr.

HIBERNIA NATIONAL BANK.

Andrew Stewart, H. M. Preston, John T. Gibbons, W. H. Cantzon, E. Overbeck, Hugh McCloskey, Thos McDermott, Isidore Hechinger, Wm H. Byrnes, Prudent Mallard, J. W. Castles.

TRADERS BANK.

J. T. Aycock, A. R. Brousseau, Henry Maspéro, Simon Berkson, C. H. Crowley, Jos. Webre, Victor Viosca, Horatio Lange.

WHITNEY NATIONAL BANK.

Jas T. Hayden, Pearl Wight, Geo. Q. Whitney, Geo. E. Sears, Henry Newman, I. S. West, J. B. Sinnott, J. S. Rainey, B. B. Scudder.

NEW ORLEANS GAS LIGHT COMPANY.

A. H. Siewerd, R. M. O'Brien, Jas. Jackson, Alden McLellan, A. Baldwin, F. T. Howard, T. L. Mason.

MERCHANTS INSURANCE COMPANY.

D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins, Jos A. Shakspeare, Henry C. Hoecher, M. W. Smith, John M. Baldwin, W. H. Bofinger, Jayme Magi, Paul Capdevielle, J. S. Zacharie, A. Xiques.

MECHANICS, DEALERS AND LUMBERMEN'S EXCHANGE.

James H. Aitken, président ; A. S. Blaffer, vice-président ; W. Roberts, trésorier. Directeurs—Vic. Lambou, Wm. Krone, Julian Swoop, F. J. Mathew, John McNally, Geo. M. Leahy, F. Reusch, Jr., Thos. Steen, Alex. Hohu, Jr.

NEW ORLEANS STOCK EXCHANGE.

W. E. Heger, président ; E. Chassagnol, vice-président ; A. Jardet, 2me vice-président ; J. O. Bigelow, trésorier ; A. A. Brinsmade, secrétaire.

Comité d'arbitrage—H. W. Conner, Chairman ; L. Joubert, A. Delvaille, H. Roehl, T. S. Barton.

Comité de bons—Henry Bier, chairman ; Geo. L. Sassier, G. Townsend, B. Poters, W. A. Myring.

Comité de finances—P. Hellwege, C. H. Hyams, A. G. Phelps.

Comité des cotes — H. W. Brown, chairman ; Elmore Dufour, Hillard Lee, A. Willos, J. A. Littlefield.

Comité sur les membres—Isidore Newman Sr, chairman ; E. W. C. Maybin, J. W. Fairfax, L. E. Lemarié, H. Lange, A. J. Louis, P. H. Legendre, C. M. Smith, J. D. Bourdette.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient la falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à sept heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick.

Vingt cinq membres étaient présents.

Le message du Maire est comme suit :

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 9 janvier 1894.

2. Communication de T. Wolfe, Jr, secrétaire du bureau des liquidateurs de la dette de la ville, relative à certaines sommes versées au crédit du fonds d'améliorations publiques, pour les années 1892 et 1893.

3. Rapport du commissaire des édifices publics, contenant un rapport détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 1er au 8 janvier 1894.

4. Pétition de la veuve John Gillig, qui demande l'autorisation de faire construire une maison double à un étage au No 34 de la rue Gaiennie coin Nouvelle Levée.

5. Communication de M. Joseph A. Hincks, secrétaire et trésorier du fonds Tulane, dans laquelle il soumet un état du fonds de la bibliothèque Fisk, pour l'année finissant le 30 décembre 1893.

6. Pétition des propriétaires des Union Varnish Works qui demandent l'autorisation d'établir une fabrique de vernis dans l'Ilot borné par les rues Deuxième, Troisième, Claiborne et Derbigny.

7. Pétition de J. Joyce qui demande l'autorisation d'ouvrir un tir à la carabine au No 285 de la rue Sud Remparts.

8. Communication de M. R. M. Walmsley, président du Bureau des Dédatcuns de la dette de la ville, qui conformément à l'Article No 11, de la loi No 110 de 1890, soumet un rapport détaillé des résultats obtenus par le bureau pendant le semestre finissant le 31 décembre 1893.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire."

Le veto suivant du maire est reçu favorablement par les membres du Conseil :

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel-de-Ville, 9 janvier 1894.

Aux membres du Conseil :

Je vous renvois sans mon approbation les ordonnances suivantes adoptées par vous à votre dernier meeting :

Premièrement, une ordonnance remettant en vigueur l'ordonnance No 8,281 C. S. relative au remboursement d'intérêts pour taxes au nom de Charles B. Stacke, et ordonnant au trésorier de ne percevoir de taxes que sur les propriétés immobilières.

Cette ordonnance est en conflit avec l'ordonnance No 5,422 C. S.

Deuxièmement, une ordonnance réduisant l'assessement de Mme George A. Waggaman, de $900 à $300, sur des effets mobiliers, pour l'année 1893.

Troisièmement, une ordonnance réduisant l'assessement de John L. Bayne de $5,000 à $3,000, pour l'année 1893.

Quatrièmement, une ordonnance réduisant l'assessement de James C. Weaver de $1,500 à $1,000, pour l'année 1893.

Je n'ai pas approuvé ces ordonnances parce qu'elles n'étaient pas conformes à l'opinion de l'avocat de la ville, qui dit que le Conseil ne peut réduire un assessement après un certain laps de temps.

Cinquièmement, une ordonnance ordonnant au voyer de préparer des plans et devis pour la réparation du chemin coquillé, entre le Pont Noir et le Pont Blanc.

Ce chemin appartient à l'Etat de la Louisiane et il devrait être réparé par lui et non par la ville de la Nouvelle Orléans.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Lecture est donnée des rapports des différents comités.

Les personnes suivantes sont autorisées à ouvrir des cafés et des groceries :

F. J. Nusloch, coin Calliope et Annonciation ; J. V. Langman, rue Deuxième, entre Hillary et Clinton ; Dennis Curren, coin Première et Chippewa ; J. A. Fitzgerald, No 152 rue Perdido ; M. et J. Ryan, coin Dauphine et St-Ferdinand ; Mme M. Jouny, coin Remparts et Espagne ; Chris. Hoppe, coin Avenue Carrollton et rue Green, septième district ; Magdalina A. Worrington, coin Lafayette Magnolia, et James Dubuch, coin Chartres et Peace.

Le trésorier est requis de recevoir le montant intégral des taxes au nom de Paul Lacoste.

M. B. D. Vittur est autorisé à faire construire une écurie chez lui, No 23 rue Adams, encoignure De Armas, Septième District.

M. T. A. Exterstein est autorisé à entretenir deux mulets chez lui, No 454 rue Joséphine, entre Laurent et Dryades.

Le comité de finances est requis de débiter certaines sommes à la compagnie de lumière électrique Louisiana, pour les lampes n'ayant pas fourni de lumière pendant le mois de décembre 1893.

Le trésorier est requis de prévenir les preneurs à ferme des quais qu'ils doivent à la ville une certaine somme pour les lampes électriques n'ayant pas fourni de lumière sur la levée pendant le mois de décembre 1893.

Le voyer est requis de fournir des plans et devis pour le pavage avec du gravier de Gate City, de la rue Champs-Elysées, de Royale à Dauphine.

A titre d'essai, on autorise la compagnie de gravier de Gate City à paver gratuitement la rue des Champs-Elysées, de Royale à Dauphine.

MM. Goodspeed et Stauffer sont autorisés à entretenir deux chevaux dans leur établissement, Nos 171, 173 et 175 rue Girod.

On autorise MM. Goodspeed & Stauffer à se servir de chaudières et machines à vapeur, dans leur blanchisserie.

Neuf ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour le pavage des rues Décatur et Lafayette avec des blocs de granit.

M. P. Monteleone est autorisé à entretenir deux chevaux chez lui.

On amende l'ordonnance No 8,509 C. S. relative au paiement de la pompe de drainage de la rue Orléans.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la construction de trottoirs en Schillinger sur les deux côtés de l'avenue Henry Clay, de l'avenue St Charles à la rue Claiborne.

Ordonnance amendant l'ordonnance No 8,443, C. S., relative à la réparation de la rue Poydras.

M. W. D. Denègre est autorisé à entretenir chez lui No deux chevaux, 255 avenue Louisiana.

R. Gillis est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez lui, coin Clio et Liberté.

Le budget des revenus pour l'année 1894 est adopté sans amendements.

Voici le budget complet tel qu'il a été présenté à la première lecture :

Revenus.

Valeur des propriétés immobilières et immobilières, d'après estimation	$130,997,107 00
Taxe de 10 mills sur la propriété soumises à l'assessement pour la rédemption des bons, d'après la loi No 110 de 1890, etc.	1,309,771 00
Taxe de 10 mills sur les propriétés soumises à la taxe, d'après évaluation	1,309,771 00
Taxe de licenses	315,000 00
Amendes et droits	32,500 00
Marches publics	191,700 00
Cour Criminelle de District	5,000 00
Privilèges des bacs à vapeur	5,500 00
Cimetières de la ville	2,500 00
Plaques de licence	2,500 00
Intérêts et frais de législation	35,000 00
Loyer de terrains	2,500 00
	$ 1,001,971 00
Moins 20 0/0	292,395 20
	$ 1,689,576 80
Quais et débarcadères	40,000 00
Bureau d'amortissement et fonds d'améliorations publiques	100,000 00

Budget des Dépenses :

Quais et débarcadères	40,000 00
Département du feu, troisième paiement des appareils	51,908 00
Département du feu, allocation annuelle	247,000 00
Compagnie du gaz de Jefferson	30,000 00
Compagnie de lumière électrique Louisiana	102,000 00
Compagnie de pavage Rocaita :	
Contrat de la rue Washington $6,000	
Contrat de la rue du Canal 20,000	26,000 00
Compagnie des Eaux	66,326 40
Contrat pour les Canaux des rues Melpomène et Camp	100,000 00
Diebold Safe and Lock Co., quatrième paiement	2,625 00
Contrat pour l'enlèvement des immondices	120,000 00
Total pour les contrats	$845,859 55
Art. 1—Loyer des cours de recorders, etc.	750 00
" 2—Bureau du maire	6,180 00
" 3—Bureau du trésorier	15,000 00
" 4—Bureau du contrôleur	28,040 00
" 5—Salaires du Maire et des Commissaires	17,500 00
" 6—Conseil de Ville	13,000 00
" 7—Hôtel de ville	6,400 00
" 8—Bureau de l'Avocat de Ville	19,000 00
" 9—Bureau de l'ingénieur de la Ville	23,000 00
" 10—Edifices Publics et de la Police	74,000 00
" 11—Travaux Publics	150,000 00
" 12—Cour Criminel	38,480 00
" 13—Cours de Recorder	30,000 00
" 14—Avocat de District	7,000 00
" 15—Greffier de la Cour Criminelle	19,800 00
" 16—Bureau des Assesseurs	19,000 00
" 17—Bureau du coroner	9,250 00
" 18—Commissaire du jury	3,600 00
" 19—Bureau d'enregistrement	200 00
" 20—Egouts	1,980 00
" 21—Intérêts et frais de législation	1,000 00
" 22—Transfert des prisonniers à Baton Rouge	1,500 00
" 23—Repas de prison	1,500 00
" 24—Pour les aliénés	4,000 00
" 25—Impression municipale	3,000 00
" 26—Jardins publics	6,000 00
" 27—Subvention des salles	33,000 00
" 28—Maison de correction des garçons	9,000 00
" 29—Bureau de Santé	6,000 00
" 30—Corps de police	175,000 00
" 31—Ecoles publiques	125,000 00
" 32—Association Sanitaire de la Nouvelle-Orléans	1,000 00
" 33—A. H. C. Miller, avocat	1,500 00
" 34—Au chimiste de la ville	1,200 00
" 35—Cimetière Holt	600 00
" 36—Noms des rues	5,000 00
" 37—Société protectrice des enfants	500 00
" 38—Jugements enregistrés au bureau du contrôleur	1,000 00
" 39—Commis du bureau du coroner	9,000 00
" 40—Frais d'élections, etc.	4,000 00
" 41—Infirmerie Touro	2,500 00
" 42—Soins aux personnes atteintes de maladies contagieuses	3,300 00
" 43—Assurance des propriétés de la ville	2,000 00
Total	$ 1,709,576 80

Fonds de Réserve.

Nouveau poste de police	35,000 00
Contrôle de pavage	150,000 00
Réparations aux écoles publiques	30,000 00
Hôpital pour les maladies des Yeux, Oreilles, etc.	3,000 00
Amélioration de la rue Poydras	2,500 00
" de l'avenue Washington	1,500 00
Réparations aux édifices publics	5,000 00
Stations de police	10,000 00
Pavage des trottoirs du Square Annonciation	2,500 00
Cimetière de la ville	2,500 00
Service d'alarmes d'incendie	2,500 00
Trottoirs du Square Lafayette	1,500 00
Place d'Algier	8,000 00
Parc Audubon	5,000 00
Parc Tulane	1,000 00
Percement de la rue des Franciscains	4,500 00
	1,000 00
Total	$284,000 00

Chaque article a été lu séparément et les suivants ont été amendés avant l'adoption finale :

Article No 7 en remplacement de l'article No 11.

Article No 8 en remplacement de l'article No 7.

Article No 10 en remplacement de l'article No 9.

Article No 11 en remplacement de l'article No 10.

Article No 20 en remplacement de l'article No 28.

Les articles suivants sont insérés :

Article 20—Amélioration de la rue St-Charles, $2,500.

Article 21—Amélioration de la rue Joséphine, $5,000.

Article 22—Amélioration de la rue Bienville, $5,000.

Article 23—Amélioration du square Lawrence, $1,000.

Article 24—Amélioration du square McGivney, $1,000.

Article 25—Amélioration de la rue North Peters, $2,000.

Article 26—Amélioration de la rue Pologne, $2,000.

Article 27—Amélioration de la rue Quatier, $5,000.

Le contrat de la compagnie de gravier Rosetta pour le pavage de la rue du Canal est réduit de $20,000 à $10,000.

Ou porte à $3,500 la somme de $2,500 qui avait été allouée pour la construction de trottoirs autour du square Annonciation.

On porte de $23,000 à $26,000 le fonds pour la réparation des édifices publics.

L'allocation du bureau de l'avocat de district est réduite de $7,000 à $1,000.

La somme de $3,300 allouée pour soins aux personnes atteintes de maladies contagieuses est réduite à $2,700.

Le total du fonds de réserve est porté de $284,000 à $309,500.

Mystérieux Assassinat.

On a trouvé hier matin avenue Hagan, près des terrains de l'exposition, le cadavre d'un nègre qui avait été horriblement mutilé à coups de couteau. Le corps a été trouvé dans le marais, à une quarantaine de pieds de la voie du chemin de fer, par deux négresses qui ont immédiatement donné l'alarme. La police du sixième precinct a été prévenue et le cadavre a été transporté à la morgue dans le wagon de police.

Les vêtements du mort étaient couverts de sang et l'à l'endroit ou le cadavre gisait, le sol portait les traces d'une lutte. L'attention de la police a été aussi appelée sur un wagon de marchandises dont l'intérieur était couvert de sang et indiquait qu'il y avait eu une terrible lutte.

Le défunt était un nègre inconnu dans le voisinage où il a été trouvé.

Son identité n'a pas été établie et l'assassin reste aussi inconnu jusqu'à présent.

On a trouvé dans les poches du mort des cartouches de revolver et deux couteaux. La lame de l'un d'eux était cassée et toute couverte de sang.

Le blessé était atteint de plus de neuf coups de couteau à la tête. Le coup qui a causé la mort l'a atteint à la gorge et lui a coupé la carotide gauche.

On a trouvé dans les poches de la victime une fiole à moitié pleine de whiskey, et l'on pense que cette affaire est le résultat d'une rixe entre ivrognes. Personne dans le voisinage n'a entendu de cris et le meurtre ne saurait être enveloppé d'un plus profond mystère. Les détectives sont à l'œuvre, mais leurs chances de réussite sont très faibles.

Il n'ont pour toute information que quelques noms inscrits sur un carnet trouvé près du cadavre. Ces noms peuvent leur être d'une grande utilité, comme ils peuvent être complètement étrangers à l'affaire et ne pas servir à l'éclairir ainsi que l'on s'y attend.

Convention des Communications Fluviales.

Les délégués à la Convention des Rivières se sont réunis hier matin au local de la Bourse au sucre. Les divers districts de levées étaient représentés par leurs délégués et le gouverneur ainsi que le gouvernement municipal étaient aussi représentés.

M. J. C. Murphy, président de la bourse au sucre a été choisi comme président pro tem. Les délégués ont été reçus par le Maire qui leur a souhaité la bienvenue. Plusieurs personnes ont pris la parole pendant le reste de la journée pour démontrer l'urgence de l'amélioration des voies de communication fluviales.

La Convention se réunira de nouveau aujourd'hui.

Collision.

Pendant l'épais brouillard qui pesait hier matin sur la ville, une collision a eu lieu sur la ligne de l'Illinois Central. Personne n'a été blessé, mais les dommages causés par cette collision sont assez considérables.

L'accident a eu lieu près de la levée de protection. Deux trains de marchandises ont marché à la rencontre l'un de l'autre et les mécaniciens ne se sont aperçus de l'approche des trains que trop tard pour éviter un accident. Plusieurs wagons ont été démolis et les débris se sont trouvés empilés à une hauteur de 40 pieds. La voie a été bientôt déblayée et rendue à la circulation.

Attaqué.

Hier soir, à 8 heures et demie, Chas. Ménard, un garçon de 15 ans, habitant 338 rue Fréret, a été attaqué en rentrant chez lui, au coin des rues Jackson et Fréret, et il a été blessé d'un coup de couteau au côté gauche de la figure par un nègre de 20 ans qui a pris la fuite.

Collision.

Hier matin à 10 heures, un char de la ligne de Carrollton a fait collision avec une voiture appartenant à New Grant, 88 S. Franklin, à l'encoignure des rues Baronne et Poydras. La voiture a été endommagée pour $35. Un des chevaux est tombé sur la voie et le char n'a pas pu être arrêté à temps pour éviter l'accident.

Ecrasé.

La série des personnes écrasées sous les roues des trains se continue avec une effrayante régularité. Douze personnes ont été tuées de cette façon en quatorze jours. La dernière victime est un individu dont il a été impossible d'établir l'identité. L'accident est arrivé à 7 milles de la ville, sur la ligne du Louisville-Nashville.

Le cadavre n'a été découvert que quelques heures après l'accident et a été transporté en ville hier matin.

L'inconnu qui a ainsi trouvé la mort voyageait gratuitement blessé sur un des wagons ; il a perdu l'équilibre et est tombé sous les roues qui l'ont mutilé de telle façon qu'il ne restait plus d'entier que la partie du tronc comprise entre les épaules et les hanches.

Le reste ne formait qu'un hachis informe. Les employés du train n'ont en connaissance de l'accident qu'en arrivant à la Baie St-Louis où ils ont été informés par un individu qui se trouvait sur le même wagon que l'inconnu, au moment où il est tombé. On a trouvé dans une des poches du défunt une de ses photographies.

J. V. Guillotte Marshall des Etats-Unis.

Les dépêches de Washington nous apprennent que la nomination de J. V. Guillotte, de la Nlle-Orléans, comme marshall des Etats-Unis, a été envoyée, le 8 janvier, au sénat. Toute la délégation de la Louisiane avait recommandé au Président M. Guillotte, à qui nous offrons toutes nos félicitations.

Autre Collision.

A 7 heures du soir, un train du Louisville-Nashville, a heurté un wagon conduit par un nègre du nom de Porter Curtis. Le wagon a été enfoncé pour une somme de $80.

Blessé.

Hier soir à 10 heures, MM. J. C. Hawkes et H. Kirkland, qui prennent pension au No 16 de la rue N. Remparts, se sont pris de querelle dans le conduit pour un motif futile, et M. Kirkland a frappé Hawkes d'un coup de canne à la tête.

Hawkes a répondu par un coup de couteau et a blessé son adversaire à la figure, lui faisant au côté gauche une balafre allant de l'oreille au menton.

Il a pris la fuite et aucun signalement a été télégraphié à tous les postes de police.

Le blessé a été transporté à l'hôpital. Les étudiants ont déclaré que la blessure n'avait aucun caractère grave.

M. Hawkes est un des employés du bureau d'immigration.

M. Kirkland est âgé de 29 ans ; il est directeur de la Blue Grass Co. Il n'était arrivé que depuis 75 jours de Savannah, à la Nlle-Orléans.

Courses.

Plusieurs courses spéciales, telles que celles de la Noël et le Jackson Handicap, seront courues d'ici à la fin mars.

Voici comment elles ont été réparties par l'administration du Jockey Club.

Samedi 27 janvier—Addubon Handicap, 1 1 16 mille.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Prix $750. Entrées closes le 20.

Mardi 6 février—Carnival Stakes, 1|2 mille.

Pour chevaux de 2 ans. Prix $500. Entrées closes le 20 janvier.

22 février—Orleans Handicap, 1 1|8 mille.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Prix $750. Entrées closes le 20 janvier.

17 mars—St-Patrick Handicap, 1 1|8 miles.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Prix, $1,000. Entrées closes 20 juin.

22 mars—Magnolia Sailing Stake, 1 mille.

Pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Prix $590. Entrés closes 20 juin.

28 mars—Metairie Handicap, 3|4 mille.

Pour chevaux 3 ans et au-dessus. Prix, $500. Entrées closes 20 janvier.

31 mars—Crescent City Derby, 1 mille.

Pour chevaux 3 ans.

Prix, $1,500. Entrées closes 20 janvier.

Rixe.

Hier soir à 10 heures, une rixe a eu